

Recensions

☞ *Le Renouveau de la morale*

Il s'agit bien sûr d'un renouveau thomiste.

Aucune restauration dans l'Église ne pourra se faire sans un retour aux principes et à la doctrine de saint Thomas d'Aquin. Le R.P. Pinckaers O.P. le prouve au niveau de la morale, dans cet ouvrage toujours disponible aux éditions Téqui.

L'ouvrage du père Pinckaers se divise en trois parties :

1. Le renouveau de la morale et ses problèmes.
2. Le dynamisme moral et la recherche de Dieu.
3. La vertu d'espérance.

1. Le renouveau de la morale et ses problèmes

Par suite de l'entrée des philosophies modernes dans l'Église, spécialement à l'occasion du concile Vatican II¹, la morale a été complètement imprégnée de subjectivisme, en particulier avec l'existentialisme, le personnalisme. La liberté de l'homme devient créatrice de ses « valeurs », terme qui supplante aujourd'hui le mot de « bien » (page 16).

Au nom de ces courants modernes, qui mettent l'accent sur la dimension personnelle de nos actions, on reproche à la morale traditionnelle d'être trop impersonnelle et abstraite, de trop considérer l'acte

¹ — C'est nous qui notons. Le P. Pinckaers ne critique pas le Concile dans ce livre qui a été écrit avant. On regrette qu'il ne l'ait pas critiqué non plus après, mais cela ne concerne pas cet ouvrage.

humain comme une donnée objective indépendante du sujet agissant. Cette tendance a abouti à la « morale de situation » condamnée pourtant dès le temps du pape Pie XII (AAS, 44, 1952, pages 414-419) : selon celle-ci, dans certaines circonstances laissées à l'appréciation de chacun, on peut enfreindre les lois morales universelles² (page 16).

« Pour les grands théologiens, tels que saint Augustin et saint Thomas, les lois universelles – loi naturelle, loi divine – étaient si loin d'être impersonnelles qu'ils y voyaient l'expression des aspirations morales les plus intimes et les plus hautes de l'homme, à l'encontre des mouvements de surface que sont les sentiments et les passions, livrés à de perpétuelles variations. C'est dans la fidélité à l'ordre objectif et réel que la personne apprend à connaître Dieu et se révèle à elle-même » (P. Pinckaers, pages 16-17).

Après cette introduction générale qui fait l'objet du premier chapitre de l'ouvrage, le père Pinckaers observe qu'une certaine présentation de la morale a pu donner occasion à son discrédit. Mais cette présentation correspondait déjà à une certaine prise de distance par rapport à la doctrine de saint Thomas.

C'est au début du XVII^e siècle que le père Pinckaers fait remonter le commencement du déclin de la morale (page 27). Les manuels de casuistique qui ont fleuri

² — C'est le même subjectivisme qui a abouti à la « Loi de gradualité » dont nous avons parlé dans *Le Sel de la terre* 3 et 4 : du moment que l'on tend vers la loi morale, l'on peut être considéré en règle avec Dieu, et donc recevoir les sacrements, même si l'on ne pratique pas encore cette loi.

à partir de cette époque étaient utiles aux confesseurs. Il en faut encore aujourd'hui. L'Église a même inséré dans son Droit canon l'obligation pour les évêques diocésains (canon 131 du code traditionnel) et les supérieurs de communautés religieuses de prêtres (canon 591), de veiller à ce que les confesseurs sachent résoudre les cas de morale.

Pendant, il ne faudrait point, par paresse, limiter la morale à cela. La morale n'est pas seulement la science de ce que l'on peut faire et ne pas faire. Cantonnés à ce seul point de vue, les esprits tièdes seraient trop tentés de ne plus rechercher que le minimum requis pour être en règle avec la loi, sorte de morale du minimum vital, morale minimaliste (page 29). Le même esprit consiste à ne voir dans la loi qu'une limitation de notre liberté. La façon dont certains systèmes moraux présentent les choses met mal à l'aise, ainsi cette manière de chercher à discerner, pour pouvoir agir, si c'est la loi qui « possède » ou si c'est la liberté qui « possède » (page 29). Tout cela peut conduire à une fausse conception de la liberté. Loin d'opposer loi et liberté, il faut dire au contraire que, la liberté morale étant la faculté de faire le bien, l'observation de la loi est la condition de la vraie liberté, la liberté des enfants de Dieu. La loi est le « pédagogue de la vie morale », dit le père Pinckaers (page 37).

Mais la loi ne suffit pas pour accomplir notre éducation morale et nous rendre capables d'accomplir des actions qui nous mériteront le ciel. La loi n'est que la règle extérieure de nos actions. Seule la grâce produite en notre âme par Notre-Seigneur peut nous rendre capables d'agir surnaturellement.

Si l'on revient à saint Thomas, on constatera d'ailleurs quelle place centrale occupe Notre-Seigneur dans sa théologie. Toute la troisième partie de la *Somme*

théologique (la III^a pars), nous montre que c'est le Christ qui est la voie du retour de l'homme à Dieu. Le père Pinckaers en conclut qu'il faudrait centrer davantage la morale sur Notre-Seigneur Jésus-Christ (page 17).

D'autre part, si l'on considère les vertus, c'est la charité qui en est la plus excellente puisqu'elle « atteint Dieu lui-même » (II-II, q. 23, a. 6). Elle est la seule vertu qui nous unit immédiatement à Dieu. De plus, la charité « ordonne les actes de toutes les autres vertus à la fin ultime » (II-II, q. 23, a. 8) comme un général qui commande ses troupes et les mène à la victoire. C'est pour cela que saint Paul l'appelle « le lien de la perfection » (Col 3, 14). Enfin, « à l'augmentation de la charité, on ne peut fixer aucun terme ici-bas » (II-II, q. 24, a. 7). Comme le dit saint Bernard, « aimer forme un cercle si parfait qu'il n'y a aucun terme à l'amour » (*De Caritate* II, 9). Nous sommes ici loin d'une morale minimaliste. Plutôt que de présenter la morale uniquement sous l'angle des péchés à éviter, cet aspect n'est donc à envisager que comme une conséquence. Saint Thomas ne traite d'ailleurs du péché qu'en annexe à la vertu, comme une déficience contraire à la vertu. Il faut insister d'abord sur le primat de la charité, explique le père Pinckaers (pages 39-43) : la morale thomiste est une morale de l'amitié. La question morale ne se limite pas à savoir ce que l'on peut faire ou ne pas faire, mais à savoir comment on agira au mieux pour obtenir que grandisse notre amitié avec Dieu.

C'est dans le même esprit que Mgr Lefebvre écrivait :

Les catéchismes en général envisagent plutôt la conformité à la loi, passant en revue les commandements de Dieu et de l'Église et, à cette occasion, parlent de la charité et des vertus — mais occasionnellement seulement.

Beaucoup de livres de théologie morale font de même.

Saint Thomas a préféré l'étude des vertus d'une manière approfondie en reliant les commandements aux vertus. Les raisons de ce choix sont développées dans le commentaire du début de la II^a-II^{ae} par le père Bernard O.P. Les motifs sont très suggestifs. En effet, l'acquisition des vertus se présente à l'âme comme un magnifique idéal à poursuivre, épanouissant, enrichissant, œuvre de sanctification avec l'aide de l'Esprit-Saint pour atteindre le but à acquérir : accomplir dans l'obéissance à la volonté de Dieu, l'œuvre de charité envers Dieu et envers le prochain qui nous est assignée, et mériter ainsi la vie éternelle.

Cette manière d'étudier la vie morale et spirituelle suscite d'elle-même le combat spirituel contre le péché, contre toutes les influences maléfiques du monde et du démon, nous place dans cet état de vigilance tant recommandé par Notre-Seigneur. [...] Dans les directions spirituelles, il est plus encourageant d'inciter à l'acquisition des vertus, et d'éviter par le fait même le vice, que de défendre l'application de la loi – cette dernière étant cependant absolument nécessaire pour bien orienter l'exercice de notre liberté ¹.

¹ — Mgr Marcel LEFEBVRE, *Itinéraire spirituel*, Bulle, Tradiffusion, 1991, p. 41. Dans la retraite qu'il a prêchée aux séminaristes d'Écône, en septembre 1988 (quatrième conférence), Mgr Lefebvre disait dans le même sens : « Ne croyez pas que saint Thomas soit loin de l'esprit des fidèles, et loin de la foi qu'ils doivent avoir. [...] N'allons pas dire que la vérité telle qu'elle est exposée dans sa simplicité, dans sa clarté, dans sa logique, ne peut pas être comprise par les fidèles. [...] Par exemple, vous connaissez sûrement le catéchisme par correspondance de nos chères sœurs [de la Fraternité Saint-Pie X.] Elles font un travail admirable. Elles en sont maintenant à la cinquième partie, alors que le catéchisme n'en contient que quatre ! Mais je suis un peu *coupable* de cette cinquième partie, en ce sens que j'ai fait remarquer aux sœurs que saint Thomas d'Aquin, contrairement à beaucoup de manuels, a préféré exposer la théologie morale selon les vertus plutôt que selon les

Le R.P. Garrigou-Lagrange O.P., par exemple, se situe tout à fait dans cette perspective dans son ouvrage *Les Trois âges de la vie intérieure* ², dont l'exposé sur les vertus est particulièrement remarquable. On sait combien il fut méprisé par les progressistes avant le Concile. On peut également se référer au livre du père de Smedt S.J. *Notre Vie surnaturelle* ³.

Pour guider l'étude de la doctrine thomiste, le père Pinckaers montre enfin, au chapitre 3, l'utilité d'une étude historique de saint Thomas, mais non dans l'esprit relativiste moderne pour qui la vérité est évolutive. Le père Pinckaers parle ici au contraire de l'intérêt d'étudier le milieu théologique du XIII^e siècle, les sources de saint Thomas, la maturation de sa pensée entre le *Commentaire des Sentences* et la *Somme théologique*, pour voir comment il a assimilé tout ce qui a été dit avant lui pour le porter à la perfection. Le père Pinckaers emploiera cette méthode dans sa troisième partie en étudiant la vertu d'espérance.

Toujours pour guider notre étude de la doctrine thomiste, le père Pinckaers termine en donnant les caractéristiques du langage scolastique. C'est le chapitre 4.

commandements de Dieu. [...] J'ai donc beaucoup encouragé nos sœurs à faire un traité des vertus aux enfants, malgré leurs craintes. Elles s'y sont mises courageusement, ont commencé à lire saint Thomas, ainsi que d'autres auteurs comme le père de Smedt, et elles sont en train de sortir un petit chef-d'œuvre, à mon avis, sur les vertus. Elles-mêmes m'ont dit : « Vous ne pouvez pas vous imaginer comme cela nous fait du bien à nous-mêmes ; on découvre vraiment la beauté de la doctrine de saint Thomas, la beauté de la doctrine de l'Église ». » (Ce catéchisme est disponible à l'abbaye Saint-Michel, 36290 Saint-Michel en Brenne.)

² — Paris, Cerf, 1938.

³ — Bruxelles, Dewit, 1920.

2. Le dynamisme moral et la recherche de Dieu

Cette seconde partie débute par l'examen, décisif en morale, de la nature de la béatitude, principe et terme de nos actions (I-II, q. 1, a. 1). Le père Pinckaers réfute les fausses conceptions du bonheur pour arriver à la conception chrétienne (chapitre 1).

La béatitude de l'homme consistant dans la vision de l'essence divine (I-II, q. 3, a. 8), le père Pinckaers analyse la contemplation de la vérité divine à partir d'une étude sur la signification véritable du terme « spéculatif ». C'est le chapitre 2.

L'acte humain tirant sa raison d'être, sa valeur morale, de la fin que l'homme se propose en agissant (I-II, q. 1, a. 3), le père Pinckaers étudie ensuite le rôle de la fin dans l'action morale selon saint Thomas (chapitre 3) en montrant comment le Docteur commun s'élève au-dessus de saint Bonaventure et de saint Albert le Grand. L'ordre de la volonté à la fin qu'elle poursuit est, pour saint Thomas, primordial dans la constitution morale de l'acte humain. Que cela rassure ceux qui accusent la morale thomiste d'être impersonnelle ! Mais saint Thomas n'en est pas pour autant subjectiviste. Ce primat, en effet, n'amoindrit pas le caractère d'objectivité qui convient au jugement moral. Si l'on veut plaire à Dieu, on ne peut lui offrir n'importe quoi ; mais ce qui lui agréera le plus, c'est l'intention avec laquelle nous lui offrirons cet acte extérieur objectivement bon (page 134).

Il convenait enfin de préciser ce qu'est la vertu, capacité non pas d'accomplir des actions automatiques, mécaniques, comme pourrait l'être une simple habitude, mais capacité d'accomplir des actions excellentes, selon la pure doctrine d'Aristote et de saint Thomas. C'est le

chapitre 4. « La vertu est une qualité active qui dispose l'homme à produire le maximum de ce qu'il peut sur le plan moral, qui donne à sa raison et à sa volonté conjointes, le pouvoir d'accomplir les actions morales les plus parfaites » (page 149). Et comme la vertu s'acquiert par l'éducation, le père Pinckaers va aborder cette question. S'ensuivent des conseils très précieux pour les éducateurs : la multiplication des actes extérieurs contribue à l'acquisition de la vertu, mais il ne faut pas oublier que ceux-ci procèdent d'actes intérieurs de l'intelligence et de la volonté. Ce sont d'abord ces actes qu'il faut susciter chez les enfants, les jeunes, et non se contenter d'une simple obéissance extérieure (pages 157-161).

3. La vertu d'espérance

Le père Pinckaers l'étudie d'abord dans l'Écriture sainte, en montrant comment elle se développe de l'ancien au nouveau Testament. C'est un point intéressant, car la question de l'identité substantielle de la foi au cours des âges a été abondamment traitée, celle de l'espérance moins souvent. Le père Pinckaers montre que l'espérance de l'ancien Testament était bien la même que la nôtre par sa confiance surnaturelle en la toute-puissance divine auxiliaire, et par son objet ultime qui était Dieu. Elle était cependant inférieure dans la mesure où cet objet n'était pas entièrement révélé, et où elle avait besoin de promesses terrestres pour s'orienter vers lui. C'est le chapitre 1.

Le père Pinckaers décrit ensuite le progrès de la théologie de l'espérance jusqu'à son apogée au XIII^e siècle avec saint Bonaventure et surtout saint Thomas, spécialement par la mise en lumière de la nature vertueuse de l'espérance. C'est le chapitre 2.

Au chapitre 3, l'étude d'une question traditionnelle, déjà bien développée chez saint Augustin : « Peut-on espérer pour autrui ? » permet de préciser à la fois le caractère personnel de cette vertu et son rapport avec la charité.

Cette dernière fait l'objet du chapitre final où le père Pinckaers analyse l'amour d'amitié en tant que « fait primitif » de la morale thomiste.

*

Ce livre du père Pinckaers, édité en 1964 par les *Cahiers de l'actualité religieuse*, et reproduit en offset par Téqui en 1978, est en fait la reprise d'articles parus, à quelques modifications près, dans diverses revues entre 1955 et 1962.

On pourra trouver qu'à certains mo-

ments, l'auteur ménage peut-être un peu trop ses contemporains. On sera étonné que la préface, assez mauvaise, ait été faite à cette époque par le père Chenu. Mais tout est bien remis en place, et sans ambiguïté, au fur et à mesure que l'ouvrage avance. C'est vraiment du pur thomisme.

Sa lecture donne une belle vue synthétique de la morale de saint Thomas, et prouve que le renouveau de la morale dans l'Église ne peut venir sans un retour au Docteur angélique.

Fr. M.-D.

PINCKAERS Servais, *Le Renouveau de la morale*, Paris, Téqui, 1978, 269 p., 15 x 21,5.



☞ *Le Grand Gaffiot*

Dans le courant de l'année 2000, Hachette a publié une nouvelle édition du *Dictionnaire français-latin* que des générations d'élèves et d'étudiants ont appelé tout simplement, du nom de son auteur, « le Gaffiot ».

Félix Gaffiot avait publié son dictionnaire en 1934. Après sa mort accidentelle en 1937, son immense travail avait reçu, au cours des ans, quelques corrections de détail. Une refonte s'imposait : si le latin ancien est immuable, la science qui l'entoure ne l'est pas. On retrouve des fragments de textes littéraires, des inscriptions ; les connaissances linguistiques progressent ; et surtout, inexorablement, le français, lui, change comme toute

langue vivante (non content du lent changement naturel de tout organisme, le français contemporain s'agite comme s'il était pris de fièvre, mais cela est une autre histoire qui nous écarterait de notre propos).

Avouerai-je que, lorsque j'ai appris qu'un *Gaffiot* remanié allait paraître, j'ai éprouvé un sentiment d'angoisse ? Oui, je dois l'avouer parce que j'ai eu tort. Les caprices malsains de l'art moderne, la démente de l'architecture, la mégalomanie luciférienne de la biologie, le délire logique d'un certain structuralisme linguistique ont provoqué dans l'esprit traditionnel et classique un sentiment de défense *a priori* qu'il convient de combattre car il mène au passéisme. J'avais peur de l'érudition, de la propension contemporaine à une science intempestive et hasar-

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !